

Communiqué de presse : Les principes de l'éducation bafoués par la dictée du DNB 2018 en Guadeloupe !

Le Ministère est clair, la loi limpide : la publicité est interdite dans l'enceinte de l'école !

Trois principes prédominent dans notre système éducatif : celui de gratuité, de laïcité et de neutralité. Ce dernier principe essentiel - la neutralité - a été durement attaqué lors de l'épreuve de la DICTÉE du Diplôme National du Brevet session 2018, Série générale, le 28 juin 2018 en Guadeloupe : les 6590 candidats auront été exposés à la citation d'un organisme de crédit qu'ils ont eu à copier, sans aucun recul ni accompagnement pédagogique possible !

Or, nous le savons : la publicité est interdite dans l'enceinte de l'école : « *Le service public de l'éducation doit répondre à l'intérêt général et aux missions qui lui sont dévolues en respectant le principe de neutralité dans toutes ses dimensions : neutralité politique, neutralité religieuse, neutralité commerciale.* », nous rappelle le site du Ministère de l'Éducation Nationale.

À ce titre, on ne peut accepter que les candidats du DNB aient été ainsi exposés à une publicité pour un organisme de crédit à la consommation au cours d'une épreuve de Français. Non seulement cette exposition à la publicité est choquante et éthiquement scandaleuse mais, plus fâcheux encore, elle leur est imposée, écrite, répétée, comme une validation institutionnelle. Pourquoi, alors que l'épreuve dans son ensemble dénonçait la société de consommation et une perte de valeurs, choisir précisément un texte de dictée comportant une marque clairement identifiée si ce n'est à des fins de propagande ? Propagande d'autant moins innocente que 80% des ménages connaissant une situation de surendettement ont au moins une dette de consommation

Les professeurs de Lettres apprécieront eux aussi de lire plus de 59 fois chacun le nom de l'organisme privé, correspondant au nombre de candidats dont ils devront corriger les productions, nombre toujours croissant et scandaleusement élevé.